

Conseil Municipal - Remplacement d'un délégué titulaire au Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

M. LE MAIRE, Rapporteur : Suite à la démission de Mme Frédérique MOZER, il convient de désigner un délégué titulaire afin de la remplacer au sein du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

Il est proposé de désigner Mme Martine JEANNIN qui a accepté de siéger au Conseil Municipal à la place de Mme Frédérique MOZER.

Le Conseil Municipal est invité à statuer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

M. le Maire, Président de la CAGB n'a pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 11 décembre 2006.